

Devenez

parrain / marraine d'un arbre !

L'association SGNE, avec le soutien de la commune de Saint-Gilles, créé un verger partagé !

A cette occasion, il vous est proposé de devenir parrain ou marraine d'un arbre.

Grâce à cette contribution **symbolique**, vous participerez ainsi à la construction de ce bel endroit **gratuit** et **ouvert à tous**.

Le montant minimum du parrainage est de 15€.



Plus d'informations sur <http://www.sgne.fr> ou écrivez-nous : contact.sgne@gmail.com

Nom : Prénom :

Adresse :

Email : Tél :

Je parraine à hauteur de € (minimum 15€)

J'en profite pour adhérer à l'association SGNE pour 12 € de plus

Date : Signature :

Chèque à l'ordre de SGNE et bulletin à envoyer à l'adresse suivante :

SGNE – HALGAUT – 35590 SAINT-GILLES